

EMMANUEL COTE
DIRECTEUR SERVICE REGIONAL
Conseiller technique du sport scolaire
auprès du recteur
☎ 06 08 48 62 00
✉ emmanuel.cote@unss.org

Madame, Monsieur le chef d'établissement
Président de l'AS
Madame, Monsieur l'animateur de l'AS
(professeur d'EPS)

Marseille, le 7 septembre 2021

LETTRE DE RENTREE UNSS 2021 - 2022

Madame, Monsieur,

Après une année scolaire 2020-2021 particulière et créatrice de nouveaux projets, nous souhaitons dans le cadre de cette rentrée scolaire 2021 remercier tout d'abord les 369 présidents d'associations sportives (chefs d'établissement scolaire), les 1659 animateurs d'Associations Sportives (professeurs d'EPS), qui ont assuré l'encadrement des 33289 licenciés à l'Union Nationale du Sport Scolaire.

Cette rentrée scolaire s'opère dans un contexte sanitaire qui nous contraint à nous adapter en fonction de l'évolution de l'épidémie de la COVID 19.

La crise sanitaire a conduit de nombreux jeunes à diminuer leurs activités physiques. Il est cependant essentiel, pour des raisons de santé physique et d'équilibre personnel, d'encourager les élèves à pratiquer une activité physique régulière. L'association sportive des établissements scolaires affiliés à l'Union Nationale du Sport Scolaire est un des moyens d'y contribuer pleinement. La perspective des Jeux Olympiques de 2024 pouvant constituer un facteur de motivation pour de nombreux adolescents et adolescentes.

En effet, fort de l'expérience de cette année, même avec la limitation du brassage, l'UNSS a démontré qu'elle était capable de fonctionner grâce à l'engagement et l'agilité des professeurs animateurs qui ont su proposer de nouvelles activités et ont largement contribué au déploiement de formes de pratiques variées.

A ce jour, les activités de l'association sportive sont possibles dans le cadre du protocole sanitaire du niveau 2. La page 30 de la FAQ de la covid 19 du ministère de l'éducation nationale mise à jour le 1^{er} septembre précise que « l'accueil de loisirs périscolaire et les activités périscolaires sont autorisés, y compris pour les activités sportives en intérieur. Ils sont assurés dans des conditions permettant de limiter au maximum le brassage des élèves appartenant à des groupes différents et dans le strict respect des mesures sanitaires ». La reconnaissance du groupe « association sportive » comme groupe identifié est un moyen qui favorise la traçabilité des élèves et permet l'organisation des activités de l'association sportive.

Les rencontres UNSS seront organisées pour le moment selon des modalités qui limitent le brassage entre les associations et les groupes, et sans obligation du Pass sanitaire. Néanmoins dans une logique fédérale, la possession du Pass sanitaire pourrait être exigée pour les rencontres sportives à visées qualificatives ultérieurement (à partir du 30 septembre).

Afin de permettre une reprise du plus grand nombre d'élèves, il est souhaitable que les enseignants d'EPS, les professeurs principaux, les ambassadeurs élèves se mobilisent dès le début de l'année afin de présenter les activités des associations sportives. Un spot vidéo de rentrée est disponible [Cliquez ici](#). Cette communication est primordiale pour que tous les élèves souhaitant pratiquer du sport, sachant

qu'ils peuvent le faire au sein de leur établissement grâce à une licence UNSS accessible (23 euros en moyenne).

Afin de faciliter l'accessibilité à la pratique du Sport Scolaire, le contrat d'affiliation pour l'année 2021-2022 sera réduit de 66% pour les lycées et 33 % pour les collèges.

La jeunesse a besoin de « partager plus que du sport » au travers de nouvelles formes de pratiques et d'expériences variées, d'améliorer sa santé, de s'engager, pour créer un réel habitus de pratique sportive à l'horizon des jeux olympiques de 2024.

Le plan de relance est organisé avant tout par une reprise de proximité et localité jusqu'aux vacances de la Toussaint. La journée du Sport Scolaire (JNSS) prévue le 22 septembre 2021 doit permettre aux élèves de découvrir les activités régulières proposées par votre établissement. Les projets Savoir Rouler et Tous en Forme pourront aussi offrir de nouvelles opportunités. **L'inscription sur OPUSS de toutes les activités proposées lors de la JNSS est obligatoire.**

Les commissions Mixtes Régionale ou Départementale se tiendront afin d'étudier les formes de rencontres possibles au regard du contexte sanitaire et des différentes finalités de pratiques (de compétition, promotionnelles, évènementielles et de formation).

Dans ce contexte, vous devez **renseigner à tous les niveaux districts, département les inscriptions sur OPUSS.**

Réunions de rentrée

Cette année les assemblées générales de rentrée se tiendront en format présentiel les mercredi 8 et 15 septembre 2021

Mercredi 8 septembre

AG 84 : Collège Giono – Avenue Charles Dardun - 84100 Orange de 09 h 00 à 12 00

AG 13 Collèges : Conseil départemental des bouches du Rhône – Hôtel du département 52 av de St Just – 13004 Marseille de 13h45 à 17h00

AG 04 Lycée Pierre Gille De Gennes – Zone St Christophe - 04000 Digne les bains de 9h00 à 12h

AG 05 Lycée Alpes et Durance – Quartier de Robeyère – 05200 Embrun de 13h30 à 15h30

Mercredi 15 septembre

AG 13 Lycées et LP : Lycée Adam de Craponne - 218 Rue Châteauredon-13300 Salon-de-Provence de 13h30 à 17h00

Affiliation 2021 - 2022

La circulaire d'affiliation 2021-2022 est en ligne sur le lien suivant, téléchargeable sur OPUSS. [Cliquez ici](#) Le contrat d'affiliation sera réduit de 66% pour les lycées et de 33% pour le collège pour l'année scolaire à venir.

Mémento UNSS

Afin de vous permettre de lancer dans les meilleures conditions l'association sportive dans votre établissement, un memento regroupant l'ensemble des informations pratiques en termes d'affiliation, d'assurances, de calendriers, de règlements, de communication sera envoyé dans les établissements scolaires et en téléchargement sur le site UNSS.

Communication - OPUSS

« Reviens dans le jeu ton AS t'attend » c'est le slogan de communication avec des affiches et un spot vidéo à diffuser sur les réseaux sociaux et sur l'affiche électronique de votre établissement. Lien [vers la vidéo et les affiches](#)

Un espace licencié avec un suivi tout au long de son parcours est possible avec la création d'un compte LOL individuel, en renseignant l'adresse mail individuel lors de la création de licence. Cet accès peut permettre l'entraînement des élèves à des questionnaires en ligne de formation de jeunes officiels. Les diplômes jeunes officiels sont imprimables à partir d'OPUSS.

Le Registre de l'AS est désormais en ligne sur OPUSS, en accès sur le menu de gauche avec la possibilité de créer des autorisations de déplacements lors des rencontres, et des convocations d'élèves.

Le E-PASS et la Région sud

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé fin 2017 le e-PASS JEUNES afin de faciliter l'accès des jeunes à la culture et au sport. Les bénéficiaires sont les jeunes âgés de 15 à 25 ans scolarisés sur le territoire à partir du Lycée.

Instance Associative

Nous insistons en cette rentrée scolaire sur la nécessité de réunir l'Assemblée Générale de l'association avec la constitution d'un comité directeur qui est l'organe décisionnaire de la vie associative et des modalités d'activité. Les activités de l'association sont basées sur le volontariat des élèves.

Journée Nationale du Sport Scolaire

Le premier temps fort de l'année scolaire est fixé au **mercredi 22 septembre 2021** avec la Journée nationale du Sport Scolaire sur le thème « Sport et développement durable » qui prendra la forme d'activités dans les établissements et de participer aux actions organisées par les services UNSS. Les inscriptions des activités et des élèves sont obligatoires sur OPUSS.

Calendrier Sportif

Septembre : Reprise des activités des associations sportives + Journée nationale du Sport Scolaire
Les calendriers des rencontres sportives académiques et départementales seront définitivement publiés après les vacances de la Toussaint en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Pré-Engagement obligatoire sur OPUSS avant le 31 octobre dans toutes les activités pour les finalités qualificatives.

Rencontre 2021 - 2022

Les rencontres doivent obligatoirement être saisies sur OPUSS pour permettre une traçabilité des élèves concernés et prétendre à remboursement des déplacements. Les déplacements seront pris en charge intégralement par les districts, les services départementaux et le service régional. Les rencontres devront être inscrites au calendrier, ouvertes à inscription sur OPUSS et le document d'indemnisation des transports renseigné et retourné avec facture. [Demande de remboursement](#)

GYMNASIADES 2022

L'UNSS organise en mai 2022, les Gymnasiades internationales **Normandy 2022 du 14 au 22 mai 2022**, qui se déclineront en territoire sous le nom de Gymnasiades territoriales.

PADSS 2021 - 2024

Le plan académique de développement du sport scolaire 2020 – 2024 a été présenté et adopté lors du conseil régional de l'UNSS du 25 juin 2021. Ce plan permettra à chaque association d'adapter ses activités pour permettre à chaque élève de construire son parcours sportif scolaire en fonction de ses compétences et motivations mais aussi de véhiculer des valeurs éducatives et citoyennes.

Soucieux de faire de l'AS un levier au service de l'épanouissement de tous les élèves par la pratique sportive et l'engagement associatif, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner tout au long de cette année scolaire 2021 – 2022, et vous souhaitons une bonne rentrée.

Emmanuel Cote
Directeur

Loïc Denante
Directeur adjoint

